COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2026/09/17-01
Du conseil municipal du 17 septembre 2026

Date de convocation : 11 septembre 2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 21 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.
Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, ETIENNE David, Mesdames GALMEL Isabelle, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, MALERBA Lydie, THIEBAUT Marie-Line, ESNOUF Dominique, LECONTE Ludivine.
Formant la majorité des membres en exercice
Absent(s) excusé(s) : Madame YBERT Sandra qui donne pouvoir à Madame MALERBA Lydie.
Absent(s) : non excusés :

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 15		
Présents : 14	Absents : 1	Procurations : 1
Votants : 15		

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Après vérification du Quorum, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil municipal de Bricqueville la Blouette. Monsieur le Maire propose que Monsieur Antoine FANFANI soit désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ouï la demande de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **VALIDE** à la majoirité des votants la désignation du secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance
Antoine FANFANI

Le Maire
Rodolphe JARDIN

MAIRIE de BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE 50200

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.
Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le 21 SEP. 2026
Publication sur le site internet le 21 SEP. 2026